

RELAIS ASSOCIATIF
AN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 OCTOBRE 2008

DELIBERATION

OBJET : demande de subvention exceptionnelle – la boule ploemeuroise

Rapporteur : Sylvain BRITEL

La boule ploemeuroise a mis en place le lundi 4 août dernier un concours de boules bretonnes intitulé « prix de la ville de Ploemeur ».

L'objectif de cette manifestation était triple :

- faire connaître l'Oasis (lieu où se trouvent les jeux de boules) aux autres associations de même type et boulistes individuels,
- mettre en avant la ville de Ploemeur et en particulier son soutien aux associations,
- se faire rencontrer les adhérents autour d'un concours doté d'argent pour les gagnants.

Le concours s'est joué en quadrette 4 parties format championnat. Ce type d'organisation est intéressant car il évite les éliminations directes.

A cette fin, la boule ploemeuroise sollicite de la ville de Ploemeur une participation financière à hauteur de 500 € (cinq cents euros).

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «culture, vie associative, communication, éducation, démocratie locale, citoyenneté, coopération et relations internationales» et «finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier», après en avoir délibéré, à la majorité de trente et une voix pour et deux voix contre,

- **DONNE** son accord pour le versement de la subvention exceptionnelle ci-dessus à l'association la boule ploemeuroise.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'adjoint délégué à la vie associative et la communication

Sylvain BRITEL